

LIGNES DIRECTRICES POUR LE PARTAGE DE LA CNV

à l'intention des personnes qui ne sont pas
formatrices ou formateurs certifiés du Centre pour la CNV

Quand nous commençons à apprécier l'énorme contribution que la Communication NonViolenteSM apporte à notre vie, il est très naturel que nous désirions partager ce que nous avons appris avec notre famille, nos amis et les communautés auxquelles nous appartenons. C'est bien là notre rêve : que, grâce à la conjonction de nos efforts, individus et structures puissent développer leurs capacités à créer des relations pacifiques et à mieux servir la vie. Nous saluons la participation de chacun à la diffusion de ce que la CNV lui a apporté. Nous ne voulons aucunement freiner cet enthousiasme.

Les questions suivantes sont souvent posées par les personnes ou groupes qui désirent partager ce qu'ils ont compris de la CNV :

1) Si vous ne cherchez pas à décourager les gens à enseigner la CNV, pourquoi faites-vous une distinction entre formateurs certifiés et non certifiés ?

Notre intention n'est pas de décourager les gens à transmettre aux autres ce qui a de la valeur et du sens pour eux. Nous désirons cependant protéger l'intégrité de ce qui est enseigné sous l'appellation de CNV. C'est la raison pour laquelle nous certifions des enseignants en qui nous avons confiance pour communiquer l'objectif et le processus d'une manière précise, complète et fiable. En outre, les formateurs certifiés s'engagent à soutenir le travail du Centre pour la Communication NonViolente, de la façon décrite dans le document « Accord entre le formateur certifié et le CNVC ».

2) Vous ne vous opposez donc pas à ce que l'un d'entre nous aille donner une conférence ou une présentation sur la CNV dans son entourage, son quartier, son école, etc. ?

Bien au contraire, nous l'encourageons à le faire. Nous apprécions que vous partagiez votre expérience et précisiez que votre enseignement est fondé sur votre compréhension personnelle de la Communication NonViolente. En même temps, nous demandons que vous reconnaissiez Marshall Rosenberg et mentionniez les organisations CNV locales et régionales et les formateurs certifiés, et que vous donniez également au public les informations nécessaires pour contacter le Centre pour la CNV (www.cnvc.org).

3) Pouvons-nous annoncer que nous enseignons la Communication NonViolente ?

*Si vous proposez des présentations plus élaborées ou des formations officielles (ateliers, séminaires, groupes de pratique, etc.), **nous vous demandons de vous abstenir d'utiliser l'expression « Communication NonViolenteSM » ou le logo du CNVC dans les en-tête, titres ou sous-titres de tout matériel ou medium faisant la promotion de vos ateliers**, dans la mesure où **ces termes sont des marques de service du Centre pour la CNV, juridiquement protégées aux Etats-Unis**. Vous êtes cependant libre d'utiliser le terme de CNV dans le corps de votre prospectus et durant le déroulement de votre séminaire, pour autant que vous en mentionniez la source (comme décrit dans le paragraphe précédent).*

b) Pouvons-nous dire que nous sommes des formateurs en CNV ?

Nous vous demandons de vous abstenir de créer tout matériel de promotion de vos activités laissant supposer que vous êtes certifié ou parrainé par le CNVC, ceci incluant l'utilisation des termes « formateur/trice en CNV », « CNV » ou

« Communication NonViolente » sur tout medium ou matériel tel que des cartes de visite, des brochures, des adresses de messagerie ou de sites Internet.

Nous demandons en outre que vous informiez tous les participants de vos stages, ateliers ou conférences que vous n'êtes pas formatrice ou formateur certifié/e du Centre pour la CNV ; toutefois, sentez-vous libre de fournir des informations à propos de votre propre parcours en CNV, de votre travail et de vos expériences de vie.

c) Qu'en est-il de l'utilisation de l'image de la girafe ?

Nous demandons que vous vous abstenez (comme nous le demandons aux formateurs certifiés du CNVC) d'utiliser le terme 'Langue girafe', l'image ou le terme de 'girafe' sur quelque imprimé ou matériel de promotion que ce soit, parce que avons constaté que l'image de la girafe ne se transpose pas bien dans certaines cultures, alors que nous désirons que la CNV soit accessible et accueillie dans chaque partie de la communauté internationale.

Sentez-vous cependant libre d'utiliser l'image de la girafe et les marionnettes comme des outils pédagogiques utiles dans vos sessions.

6) Est-ce tout ? Désirez-vous une contribution financière pour mon séminaire ?

Si vous en avez l'élan, nous apprécierions de recevoir un don de votre part qui soit l'expression de l'esprit de réciprocité qui, nous l'espérons, est celui dans lequel vous proposez vos ateliers. (Les formateurs du Centre pour la CNV donnent 10% du revenu net de leurs formations). Ces fonds soutiennent le Centre pour la CNV dans sa mission de rendre la CNV accessible partout dans le monde.

7) Puis-je mettre à disposition le matériel élaboré par le Centre pour la CNV ou par les formateurs du Centre lors de mes présentations ?

Le matériel du Centre pour la CNV fait l'objet de droits d'auteurs et nous vous demandons de ne pas l'utiliser sans autorisation. La majeure partie de ce matériel est conçue pour des formations spécifiques et nous préférons ne pas le voir utilisé hors de son contexte. En ce qui concerne le matériel créé par un formateur particulier, veuillez vérifier au préalable avec lui ou elle. Si vous créez votre propre matériel, plutôt que de lui donner le nom de « Communication NonViolente », nous vous invitons à être créatif et à utiliser un titre différent. Vous pouvez vous référer à la Communication NonViolente dans votre enseignement, en indiquant que le matériel de travail que vous utilisez et son contenu sont inspirés du travail de Marshall Rosenberg et du Centre pour la CNV (www.cnvc.org et, pour les Francophones, <http://nvc-europe.org>).

Si vous avez d'autres questions, nous ferons de notre mieux pour y répondre. A cet effet, veuillez prendre contact avec la coordinatrice de la certification pour la Francophonie (Isabelle Padovani, isabelle.padovani@hispeed.ch) avant que vous (ou votre groupe) fassiez une publicité ou proposiez un séminaire de CNV, si certains de vos besoins n'étaient pas satisfaits à la perspective d'adhérer à ces lignes directrices.

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous dans notre aspiration à créer un monde plus pacifique.

Septembre 2009,

Rita Herzog, coordinatrice de l'équipe de certification du CNVC

Margo Pair, directrice administrative du CNVC

Marshall Rosenberg, directeur de l'équipe pédagogique du CNVC